



Compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle de la section tir à l'arc du CSG

Destinataires :

Les membres de la section tir à l'arc de l'année 2023 - 2024

Port Jérôme sur Seine, le 7 juin 2024

Membres en 2023 - 2024 :

Membre		Statut	Représentation
Mélanie A.	Présent(e)		
Dominique B.	Présent(e)	Trésorière Adjointe	
Philippe B.	Présent(e)		
Hervé B.	Présent(e)		représenté(e) par Thierry M.
Edwige B.	Présent(e)		
Gilles B.	Présent(e)		
Firdaws B.	Absent(e)		
Claude B.	Présent(e)		représenté(e) par Anthony R.
Mia B.	Présent(e)		
Amélie B.	Présent(e)	Entraîneur	
Majda B.	Absent(e)		
Aurélie C.	Présent(e)		représenté(e) par Thierry M.
Julien C.	Présent(e)		représenté(e) par Thierry M.
Patrice C.	Présent(e)		
Céane C.	Absent(e)		
Sylvain C.	Présent(e)		
Lucie D.	Présent(e)		
Cédric E.	Présent(e)		
Mathys F.	Présent(e)		
Amandine F.	Présent(e)		représenté(e) par Cécile F.
Cécile F.	Présent(e)		
Sandra G.	Absent(e)		
Rodrigue G.	Absent(e)		
Titouan G.	Absent(e)		
Caroline G.	Présent(e)		représenté(e) par Sylvain G.

Membre		Statut	Représentation
Sylvain G.	Présent(e)	Secrétaire	
Gary H.	Absent(e)		
Nathys H.	Absent(e)		
Léa H.	Présent(e)		
Christophe K.	Absent(e)		
Christelle L.	Absent(e)		
Eloïse L.	Présent(e)	Secrétaire adjointe	
François L.	Présent(e)		représenté(e) par Sylvain G.
Thierry M.	Présent(e)	Entraîneur	
Marc M.	Présent(e)		
Juliette M.	Absent(e)		
Nicolas M.	Présent(e)	Président Adjoint	
Pascal M.	Absent(e)		
Antoine M.	Présent(e)		
Maxence P.	Présent(e)		
Stéphane P.	Présent(e)		
Morgan P.	Présent(e)		
Maud R.	Absent(e)		
Anthony R.	Présent(e)	Président	
Muriel R.	Présent(e)		représenté(e) par Patrice R.
Patrice R.	Présent(e)		
Katelyne R.	Présent(e)		représenté(e) par Amélie R.
Bénédicte S.	Présent(e)	Trésorière	
Romane S.	Présent(e)		
Serge S.	Présent(e)		représenté(e) par Anthony R.
Claude S.	Absent(e)		
Tom S.	Présent(e)		
Killian T.	Absent(e)		

Les sujets abordés :

Identité de l'association	4
Recensement des votants	4
Rapport moral	4
Bilan financier	4
Election des membres du bureau	5
Tarifs des licences 2024 - 2025	5
Remboursement des frais	6
Pré filières	6
Départementales	6
Régionales	6

Les frais remboursés	6
Inscriptions aux concours	6
Evénements	7
Demande de matériel	8
Qui fait quoi ?	8
Arbitrage	8
Tir ludique	8
Entretien du terrain extérieur	9
Calendrier des créneaux	9
Questionnaire	9
Sponsoring	9
Reprise des entraînements en salle pour l'année 2024 - 2025	9
Rappels des contacts	9
Questions diverses	9
Remise des récompenses	10
Intervention du représentant de la Mairie	10
Annexes	11
Annexe 1 - Rapport moral	11
Annexe 2 - Bilan financier 2023 - 2024 (au 31/05/2024)	12
Annexe 3 - Les frais remboursés	14
Annexe 4 - Montant des remboursements kilométriques	15
Annexe 5 - Les postes du club	17
Annexe 6 - Feuilles d'émargement	18
Annexe 7 - Pouvoirs	22

Début de l'assemblée générale de la section tir à l'arc du CSG

à 18 h 55 le 7 juin 2024.

Présence de la Mairie de Port Jérôme sur Seine, représentée par Arnaud BRACHAIS.

Identité de l'association

Le présent document transcrit la réunion d'assemblée générale annuelle de l'association sportive du Club Sportif de Gravenchon section tir à l'arc dont le siège social est situé "place de marronniers BP13 76330 Port Jérôme Sur Seine France".

Recensement des votants

Excusés	Absents	Présents	Représentés	Votants
15	0	28	10	38

L'association comporte 53 membres à ce jour. Le quorum de la moitié des membres de l'association plus 1 (27 votants) est atteint avec 38 votants à cette Assemblée Générale.

Suite à la demande du président sur le choix du moyen d'expression des votes, tous les votes seront exprimés à main levée sauf précision lors de l'expression du vote.

Rapport moral

Le rapport moral est lisible en [Annexe 1 - Rapport moral](#)

Bilan financier

Le bilan financier 2023-2024 a été affiché lors de cette assemblée. Il a été proposé de le diffuser par mail pour celles et ceux qui le souhaitent.

Il est lisible en [Annexe 2 - Bilan financier 2023 - 2024](#).

Résultat du vote (à main levée) du bilan financier 2023 - 2024 :

Pour	Contre	Ne se prononce pas
38	0	0

Le bilan financier a été validé à l'unanimité.

Election des membres du bureau

Aucun membre du bureau n'a décidé de démissionner, le bureau restera le même pour l'année prochaine 2024-2025

Le bureau 2024 - 2025 sera donc composé de :

- Anthony RIOULT comme Président et Nicolas METOT comme Président adjoint
- Bénédicte SABLIN comme Trésorière et Dominique BEAUNE comme Trésorière adjointe
- Sylvain GRIPPON comme secrétaire et Eloïse LEROI comme secrétaire adjointe

Pour la prochaine Assemblée Générale de la section 2024-2025, les mandats des membres suivants arriveront à échéance, les personnes souhaitant postuler pourront se faire connaître s'ils souhaitent évaluer le périmètre et la charge de travail :

- Président
- Président adjoint
- Trésorier
- Secrétaire adjoint

Le Secrétaire et la Trésorière adjointe ayant été réélus en 2022-2023, leurs mandats courent jusqu'à l'Assemblée Générale 2025-2026.

Tarifs des licences 2024 - 2025

Pour rappel, voici le montant des licences de l'année précédente :

Type de catégorie	Adultes - Compétition	Adultes - Club	Adultes - Sans pratique	Jeunes	Poussins	Convention Handisport	Convention Handisport	Découverte
	(A)	(L)	(E)	(J)	(P)	(H)-F.F.H.	(H)-F.F.S.A	(30/03 au 31/08/2023)
Tarif	106,00 €	91,00 €	37,00 €	70,00 €	56,00 €	25,00 €	25,00 €	23,00 €

Nouveau tarif des licences pour l'année 2024 - 2025 (+3€ pour les jeunes et +4€ pour les adultes) :

Type de catégorie	Adultes - Compétition	Adultes - Club	Adultes - Sans pratique	Jeunes	Poussins	Convention Handisport	Convention Handisport	Découverte
	(A)	(L)	(E)	(J)	(P)	(H)-F.F.H.	(H)-F.F.S.A	(30/03 au 31/08/2023)
Tarif	110,00 €	95,00 €	37,00 €	73,00 €	59,00 €	25,00 €	25,00 €	23,00 €

Résultat du vote (à main levée) du montant des licences 2024 - 2025 :

Pour	Contre	Ne se prononce pas
37	0	1

Pour information, le certificat médical n'est plus obligatoire pour l'obtention d'une licence.

Remboursement des frais

Pré filières

Départementales

Les parents fourniront au club le chèque de caution demandé par le Comité Départemental. Le chèque d'inscription émis par le club ainsi que le précédent chèque de caution sera envoyé par le club au Comité Départemental.

Régionales

Les parents fourniront au club le chèque de caution demandé par le Comité Régional. Le chèque d'inscription émis par le club ainsi que le précédent chèque de caution sera envoyé par le club au Comité Régional.

Les frais remboursés

Afin d'éviter les interrogations sur ce qui est ou non remboursé, un tableau définissant les frais remboursés applicables à partir du 1er septembre 2023 a été présenté. Il est lisible en [Annexe 3 - Les frais remboursés](#) et sera mis à disposition des licenciés sur le site internet. De même pour les frais kilométriques, qui n'ont pas évolué cette année, lisible en [Annexe 4 - Montant des remboursements kilométriques](#).

Les tableaux en question sont visible en cliquant sur les liens suivants :

- [Frais remboursés à partir du 1 sept. 2023](#)
- [Frais kilométriques à partir du 1 sept. 2022](#)

Inscriptions aux concours

Il a été rappelé que, comme précisé lors de la dernière assemblée générale, chaque compétiteur devra s'inscrire auprès du club organisateur, en lui envoyant sa demande d'inscription et le règlement.

Le remboursement se fera chaque mois auprès du trésorier du club via le formulaire de remboursement disponible sur le site

(<https://csg-tiralarc.fr/infos-du-club/les-documents-a-telecharger/> cf *Feuille de remboursement*).

Au vue de la difficulté à organiser les déplacements, le bureau réfléchit à une solution qui pourrait faciliter le covoiturage, les réservations, la visibilité des concours, la présence d'archers aux sélections du championnat départemental par équipe salle. Toute bonne idée sera étudiée par le bureau.

Les inscriptions aux championnats de France sont libres mais une demande officielle devra être demandée avant l'événement si un accompagnement financier est souhaité.

Evénements

Sport en fête

La ville de Port Jérôme Sur Seine organise comme chaque année une grande fête du sport où chaque section sportive peut permettre à chaque personne qui le souhaite d'essayer le sport de son choix. C'est lors de cet événement que nous recrutons beaucoup de nos membres, principalement des jeunes.

Il nous paraît nécessaire d'y participer pour nous faire connaître et remercier la ville de ces subventions.

Elle se déroulera **le dimanche 1 septembre 2024** dans la salle Virmontois.



Fête médiévale

La ville de Port Jérôme Sur Seine **n'organise pas cette année** la grande fête médiévale.

Cet événement est prévu en septembre **2025** sur notre terrain d'arc.

Nous en reparlerons à la prochaine assemblée générale 2024 - 2025 mais vous pouvez dès à présent mettre un pense bête sur votre agenda...



Concours en salle du club

Un concours organisé par le club est prévu pour le week-end du 16 et 17 novembre 2024 à la salle Virmontois. Les bonnes volontés seront les bienvenues ...

Des réunions de préparation seront prochainement organisées, nous vous tiendrons informés.



Demande de matériel

Subvention d'achat de matériel

Le club peut subventionner l'achat de flèches pour le nouvel archer à qui le club a prêté du matériel. Ceci permettra de rendre l'archer plus responsable de ces flèches et s'il souhaite quitter le club, le club s'engagera à lui racheter avec une décote.

Le montant de la participation à l'achat des flèches est de 20€ une seule fois.

La décote annuelle sera définie en fonction de l'état des flèches.

Qui fait quoi ?

Un tableau recensant les actions du club a été rédigé. Il permet d'affecter des personnes aux différentes tâches recensées (intendance, mise à jour liste concours, etc...).

Si vous êtes intéressés pour participer à la vie du club, n'hésitez pas à lire la définition des postes en [Annexe 5 - Les postes du club](#) ou à nous contacter directement, nous vous expliquerons les différents postes et leurs tâches.



Arbitrage

Nous avons un besoin **urgent** d'arbitre au sein du club. Sans arbitre, le club ne pourra plus organiser aucun concours. Si vous souhaitez plus d'informations sur ce poste et sa formation, **n'hésitez surtout pas à nous contacter**, nous vous aiderons par tous les moyens que nous aurons à notre disposition pour vous faciliter l'obtention de ce diplôme.

Une personne s'est proposée l'année dernière pour suivre ce cursus, elle devrait assister à un concours prochainement.

Tir ludique

Pour la saison prochaine, et pour améliorer les liens entre archers, il a été proposé d'organiser :

- un challenge impliquant tous les archers initié ou confirmé, vos idées sont les bienvenues.
- l'attribution des flèches sous la surveillance de bénévoles (comme durant l'année 2023-2024).

Entretien du terrain extérieur

La Mairie accepte de tondre 1 fois toutes les 3 semaines de début avril à fin juillet chaque année. En dehors de ces dates, l'entretien sera effectué par des moutons.
Une demande d'élagage sera faite auprès de la Mairie pour l'année prochaine.

Calendrier des créneaux

Le créneau du jeudi à la salle de Lillebonne sera retiré.

Questionnaire

Le questionnaire annuel sera envoyé durant les vacances scolaires.

Sponsoring

Une campagne de recherche de sponsors va être lancée cette année. Si vous connaissez des entreprises qui sont intéressées, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Reprise des entraînements en salle pour l'année 2024 - 2025

Pour les licenciés, la reprise des entraînements se fera le :

Lundi 2 septembre 2024 à partir de 17h00 à la salle Virmontois.

Pour les débutants non licenciés, l'accueil se fera à partir du :

Lundi 16 septembre 2024 à 17h00 à la salle Virmontois.

Mise à jour de l'inventaire, un inventaire sera effectué comme tous les ans :

mercredi 11 septembre 2024 à la salle Virmontois.

Rappels des contacts

Il est demandé à tous d'utiliser les adresses mails suivantes pour contacter :

- le président : president@csg-tiralarc.fr
- le trésorier : tresorier@csg-tiralarc.fr
- le secrétariat : secretariat@csg-tiralarc.fr

Ces 3 adresses permettent de mettre en copie des messages les adjoints au cas où le titulaire serait dans l'incapacité de vous répondre.

Questions diverses

Les questions suivantes ont été posées :

"Est-ce qu'on peut avoir le budget prévisionnel ? Est-ce que le CSG va baisser ces subventions"

C'est trop tôt, l'établissement du budget prévisionnel de la section est généralement fait durant les mois d'octobre et novembre pour le transmettre début décembre au CSG. C'est à la suite de ce dépôt de budget prévisionnel que le CSG nous indiquera si le budget demandé sera validé entièrement ou en partie.

“Est-ce qu'on a des nouvelles sur les 200 ans de Notre Dame de Gravenchon ?”

Des ateliers ont été créés, le Président vous tiendra informé, cet événement est prévu pour 2025.

“Est-ce qu'on connaît la date des remises des récompenses de la Ville ?”

Le 23 novembre 2024.

“Est-ce que le club a prévu de refaire la ciblerie du terrain extérieur ?”

Oui, mais aucune démarche n'est engagée pour l'instant. Nous allons contacter la Mairie pour avoir un budget en ce sens.

Remise des récompenses

Le bureau souhaiterait remettre les récompenses pour leur participation au Championnat de France aux archères et archers suivants :

- Équipe masculine de DRE pour leur 13ème place au championnat de France par équipe, composée (par ordre alphabétique) de Anthony R., Maxence P., Nicolas M., Sylvain G. .
- Amélie B. pour sa 29ème place au championnat de France extérieur individuel en catégorie Senior 1 Femme Arc Classique
- Anthony R. pour sa 17ème place au championnat de France salle individuel en catégorie Senior 1 Homme Arc Classique
- Nicolas M. pour sa 5ème place au championnat de France salle individuel en catégorie Senior 1 Homme Arc Classique
- Mathys FM. pour sa 3ème place au championnat de France salle individuel en catégorie Moins de 18 ans Homme Arc nu
- Romane S. pour son titre de Championne de France salle individuel en catégorie Moins de 18 ans Femme Arc Poulie

BRAVO À EUX !!

Intervention du représentant de la Mairie

Arnaud BRACHAIS qui représente la mairie, félicite la section tir à l'arc du CSG pour ces excellents résultats et nous annonce lire avec intérêt tous les articles qui sont diffusés dans les médias locaux.

Fin de l'assemblée générale de la section tir à l'arc du CSG

à 19 h 52 le 7 juin 2024.

Merci à tous, en espérant vous revoir bientôt sur les pas de tir !

Le bureau.

Le Président, Anthony RIOULT

Annexes

Annexe 1 - Rapport moral

Bonjour à toutes et à tous, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie d'être présents pour cette 41^{ème} assemblée générale du CSG tir à l'arc. Tout d'abord je voudrais remercier tous les bénévoles du club sans quoi rien de tout ça ne serait possible, notamment les membres du bureau qui font un travail formidable.

Je tiens à remercier également toute l'équipe de la mairie de Notre Dame de Gravenchon, pour l'entretien de notre terrain et de la salle Virmontois.

Remercier aussi la mairie de Lillebonne pour la mise à disposition de la salle sous la piscine.

Également remercier les club de Handball et de Natation pour la mise à disposition de leurs minibus cette année.

Et pour finir un grand merci à nos trois entraîneurs. A en juger des résultats de cette année, ils réalisent un travail vraiment incroyable.

Les résultats parlons-en, cette année encore plusieurs archers nous épatent par leurs exploits, la liste des podiums étant bien trop longue je vous épargne les détails.

Un avis sur notre club, en vue des comptes en banque, du nombre d'archers présents sur le pas de tir et ça même pendant les vacances et les jours fériés, puis une quantité de médailles indécente, je constate que tout va pour le mieux.

Je terminerai donc ce discours en vous disant de ne surtout rien changer pour l'année à venir et que je suis fier d'être le président de ce club extraordinaire.

Merci

Riout Anthony
(Président du CSG Tir à l'arc)

Annexe 2 - Bilan financier 2023 - 2024 (au 31/05/2024)

DÉPENSES	Code	Totaux	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Aou.
Achat Boissons/Nourriture (Goûter, Sandwichs)	602330	0												
Carburant	606140	0												
Petit Equipements Matériels (clés ...)	606300	26,62		8,96					17,66					
Equipement Sportif non revendu(Matériels archerie pour le club)	606310	1882,11	533,94	161,39	426,76	240	255,02	220			45			
Fournitures Administratives	606400	0												
Achats équipements destinés à la revente (Tenues Sportives)	607000	0												
Location Véhicule	613530	250			250									
Assurances Licences (0,25€/Licenciés)	616000	225			225									
Documents Techniques	618300	0												
Dons	623000	0												
Publicité/Annonces	623100	0												
Coupes/Cadeaux	623400	0												
Prime Sportifs	623800	120			120									
Déplacements/Péages (Compétitions, Stages,Ligues ...)	625100	1985,74	35,18	262,84	132,42	10,3	178,89	645,09	300,44	337,85	82,73			
Restaurants/Repas/Hotel	625600	3366,63	282,45	99,2	104,07		89,4	1748,56	820,31	222,64				
Assemblée Générale/Bal/Soirées	625700	431,04			341,14		89,9							
Timbres/Téléphone/Internet	626000	0												
Services Bancaires	627500	2,03								2,03				
Licences Payées Fédération	628100	3232,1		1683,2	1080,4	181,45	120,2	44,8		32	90,05			
Affiliation	628150	0												
Engagements (Inscriptions Concours)	628200	1590,8	310	146	259,8	159	197	83		292	144			
Stage Formation	628300	450	450											
Divers (Liquide pour constitution caisse organisation Ligue)	658000	0												
Total Dépenses		13562,07												
RECETTES	Code	Totaux	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Aou.
Solde Trésorerie au 31/08/2023	749000	9218,83												
Remise d'espèce	580000	0												
Matériel Revendu	707000	166,8		78,6			88,2							
Recettes Organisations Manifestations	708300	0												

Produits Buvettes/Soirées	708800	0												
Subvention CSG	740000	3000						3000						
Conseil Général/Autres Subventions	742000	2460,78		152,78					75	2233				
Sponsor	743000	0												
Billetterie/Entrée Stade	745000	0												
Licences Encaissées	756100	3962		2943	717		232		70					
Pass'Loisir/Pass 76	756101	280	150				50	50	30					
Produits Divers	758000	0												
Engagement		107,98							7		100,98			
Hébergement	756200	104,07							104,07					
Total Recettes		19300,46												
Solde Trésorerie au 31/05/2024		5738,39												

Annexe 3 - Les frais remboursés

* un parent ou un adulte responsable de l'archer mineur

	Inscription		Frais kilométrique		Péages		Hébergement		Repas (veille)		Buvette	
	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *	Archer	Parent *
Concours "dominical"	Oui		Oui		Oui		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Championnat Départemental	Oui		Oui		Oui		Oui (1)	Oui (1)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Championnat Régional	Oui		Oui		Oui		Oui (1)	Oui (1)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Championnat de France	Oui		Oui		Oui		Oui (2)	Oui (2)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Challenge par équipe	Oui		Oui		Oui		Oui (1)(2)	Oui (1)(2)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
DR par équipe	Oui		Oui		Oui		Oui (1)(2)	Oui (1)(2)	Oui (3)	Oui (3)	Oui (4)	Oui (4)
Formation	Oui (5)		Oui (5)		Oui (5)		Oui (1)(5)	Oui (1)(5)	Oui (3)(5)	Oui (3)(5)	Oui (4)(5)	Oui (4)(5)
Pré filière Départementale	Oui		Oui		Oui							
Pré filière Régionale	Oui		Oui		Oui							
Réunion CSG		Oui	Oui									
Réunion Comité Départemental		Oui	Oui									
Réunion Comité Régional		Oui	Oui									
Les inscriptions sont remboursées à hauteur de 11 inscriptions dans l'année de la licence (hors Championnat Départemental, Régionaux, France, Challenge par équipe ou DR).		Les frais kilométriques sont calculés dans le tableau "Frais Kilométriques" en fonction du nombre d'archer transportés. Le parent ne peut être considéré comme archer que s'il tire lui-même, ou qu'il a été désigné coach par un membre du bureau ou par l'entraîneur pour cet événement.		Les péages sont remboursés sur présentation des tickets ou facture..		L'hôtel sera remboursé si le greffe est avant 9h sur le mandat et que le temps de trajet (voir tableau "Frais Kilométriques") est supérieur ou égal à 1h30. Le remboursement sera sur facture avec un plafond de : - (1) 55 € / archer et 55€ pour l'accompagnant d'un archer mineur. - (2) 80 € / archer et 55€ pour l'accompagnant d'un archer mineur.		(3) Le repas de la veille du concours sera remboursé si le greffe est avant 9h sur le mandat et que le temps de trajet (voir tableau "Frais Kilométriques") est supérieur ou égal à 1h30. Le remboursement sera sur facture avec un plafond de 15 € / archer et 15€ pour l'accompagnant d'un archer mineur par repas. Les frais de restauration sont cumulables pour plusieurs repas.		(4) Un compte sera ouvert par une personne du bureau ou désignée par le bureau. Cette personne sera en charge de payer la note liée à ce "compte ouvert" en échange d'une facture. Cette personne transmettra au trésorier cette facture pour être remboursée personnellement.		
(5) Les frais engagés par un licencié pour suivre une formation seront intégralement remboursés par le club si le licencié formé utilise cette formation pour le club pendant une durée de 3 ans (qui peuvent être étalés sur une durée de 5 ans).												

Annexe 4 - Montant des remboursements kilométriques

Tarif du remboursement kilométrique

A appliquer lors des déplacements à partir du 1 sept. 2022

Base de remboursement : pour les compétitions 0.05€ / km pour le 1er archer transporté, 0.115€ / km pour le 2nd, 0.195€ pour le 3ème, 0.29€ pour le 4ème. Pour les encadrants et dirigeants 0,183€ / km.

Calcul de la distance : Par le site <https://www.viamichelin.fr/>, en prenant le "Foyer des sports place des marronniers à Notre Dame de Gravenchon" comme point de départ et le nom de la ville comme point d'arrivée. Cette distance sera multipliée par 2 pour l'aller/retour.

Calcul de la durée : Par le site <https://www.viamichelin.fr/>, en prenant le "Foyer des sports place des marronniers à Notre Dame de Gravenchon" comme point de départ et le nom de la ville comme point d'arrivée, et départ un dimanche matin "normal" à 7h00. Ce temps est arrondi au 5min les plus proches.

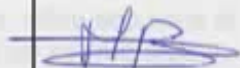
DESTINATION	KMS	DURÉE	1 ARCHER	2 ARCHERS	3 ARCHERS	4 ET PLUS	ENCADREMENT
AGNEAUX (50)	318	2h10	15,90€	36,57€	62,01€	92,22€	58,19€
ALENÇON (61)	314	2h00	15,70€	36,11€	61,23€	91,06€	57,46€
AMFREVILLE (14)	174	1h15	8,70€	20,01€	33,93€	50,46€	31,84€
AMFREVILLE LA MIVOIE (76)	158	0h55	7,90€	18,17€	30,81€	45,82€	28,91€
ARGENCES (14)	172	1h15	8,60€	19,78€	33,54€	49,88€	31,48€
ARGENTAN (61)	294	1h45	14,70€	33,81€	57,33€	85,26€	53,80€
AUFFAY (76)	110	0h55	5,50€	12,65€	21,45€	31,90€	20,13€
AUMALE (76)	224	1h15	11,20€	25,76€	43,68€	64,96€	40,99€
AVRANCHES (50)	398	2h10	19,90€	45,77€	77,61€	115,42€	72,83€
BANVOU (61)	330	2h15	16,50€	37,95€	64,35€	95,70€	60,39€
BAYEUX (14)	250	1h35	12,50€	28,75€	48,75€	72,50€	45,75€
BEAUMONT LE ROGER (27)	138	1h10	6,90€	15,87€	26,91€	40,02€	25,25€
BERNAY (27)	136	1h10	6,80€	15,64€	26,52€	39,44€	24,89€
BIHOREL (76)	124	1h00	6,20€	14,26€	24,18€	35,96€	22,69€
BRACQUEMONT (76)	164	1h15	8,20€	18,86€	31,98€	47,56€	30,01€
BRÉHAL (50)	402	2h20	20,10€	46,23€	78,39€	116,58€	73,57€
CABOURG (14)	160	1h05	8,00€	18,40€	31,20€	46,40€	29,28€
CAEN (14)	192	1h15	9,60€	22,08€	37,44€	55,68€	35,14€
CARPIQUET (14)	206	1h20	10,30€	23,69€	40,17€	59,74€	37,70€
CHERBOURG (50)	436	2h40	21,80€	50,14€	85,02€	126,44€	79,79€
CONCHE EN OUCHE (27)	184	1h30	9,20€	21,16€	35,88€	53,36€	33,67€
CONDE / NOIREAU (14)	280	1h50	14,00€	32,20€	54,60€	81,20€	51,24€
COURSEULLES / MER (14)	228	1h30	11,40€	26,22€	44,46€	66,12€	41,72€
COUTANCES (50)	392	2h20	19,60€	45,08€	76,44€	113,68€	71,74€
DOMFRONT (61)	344	2h30	17,20€	39,56€	67,08€	99,76€	62,95€
EPOUVILLE (76)	68	0h35	3,40€	7,82€	13,26€	19,72€	12,44€
EVREUX (27)	212	1h15	10,60€	24,38€	41,34€	61,48€	38,80€
FALAISE (50)	218	1h35	10,90€	25,07€	42,51€	63,22€	39,89€
FÉCAMP (76)	76	0h40	3,80€	8,74€	14,82€	22,04€	13,91€
FLERS (61)	304	2h05	15,20€	34,96€	59,28€	88,16€	55,63€
FONTENAY LE MARMION (14)	206	1h20	10,30€	23,69€	40,17€	59,74€	37,70€
GAILLON (27)	200	1h05	10,00€	23,00€	39,00€	58,00€	36,60€
GISORS (27)	258	1h55	12,90€	29,67€	50,31€	74,82€	47,21€
GRAND COURONNE (76)	124	0h45	6,20€	14,26€	24,18€	35,96€	22,69€

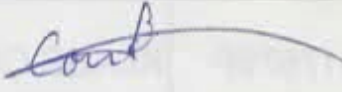
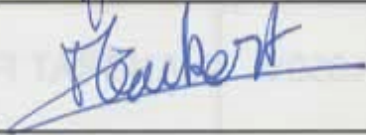
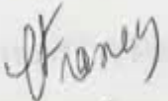
GRANVILLE (50)	406	2h25	20,30€	46,69€	79,17€	117,74€	74,30€
HEROUVILLE ST CLAIR (14)	192	1h15	9,60€	22,08€	37,44€	55,68€	35,14€
HOULGATE (14)	146	1h05	7,30€	16,79€	28,47€	42,34€	26,72€
INCARVILLE (27)	164	0h55	8,20€	18,86€	31,98€	47,56€	30,01€
LE GRAND QUEVILLY (76)	144	0h50	7,20€	16,56€	28,08€	41,76€	26,35€
LE HAVRE (76)	78	0h35	3,90€	8,97€	15,21€	22,62€	14,27€
LE NEUBOURG (27)	148	1h05	7,40€	17,02€	28,86€	42,92€	27,08€
LE THUIT SIGNOL (27)	126	0h55	6,30€	14,49€	24,57€	36,54€	23,06€
LES ANDELYS (27)	212	1h20	10,60€	24,38€	41,34€	61,48€	38,80€
LES PIEUX (50)	452	2h50	22,60€	51,98€	88,14€	131,08€	82,72€
LOUVIERS (27)	168	0h55	8,40€	19,32€	32,76€	48,72€	30,74€
LUNERAY (76)	106	1h00	5,30€	12,19€	20,67€	30,74€	19,40€
MERVILLE (14)	170	1h10	8,50€	19,55€	33,15€	49,30€	31,11€
MONTEBOURG (50)	382	2h15	19,10€	43,93€	74,49€	110,78€	69,91€
MONTIVILLIERS (76)	76	0h30	3,80€	8,74€	14,82€	22,04€	13,91€
MONT ST AIGNAN (76)	98	1h00	4,90€	11,27€	19,11€	28,42€	17,93€
MORTAGNE AU PERCHE (61)	302	2h10	15,10€	34,73€	58,89€	87,58€	55,27€
NEUFCHÂTEL EN BRAY (76)	172	1h00	8,60€	19,78€	33,54€	49,88€	31,48€
NOTRE DAME DE GRAVENCHON (76)	0	0h00	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
OFFRANVILLE (76)	142	1h05	7,10€	16,33€	27,69€	41,18€	25,99€
OUISTREHAM (14)	190	1h20	9,50€	21,85€	37,05€	55,10€	34,77€
PAVILLY (76)	84	0h45	4,20€	9,66€	16,38€	24,36€	15,37€
PETIT COURONNE (76)	138	0h50	6,90€	15,87€	26,91€	40,02€	25,25€
PONT AUDEMER (27)	70	0h35	3,50€	8,05€	13,65€	20,30€	12,81€
PONT ST PIERRE (27)	174	1h05	8,70€	20,01€	33,93€	50,46€	31,84€
PREAUX (76)	140	1h10	7,00€	16,10€	27,30€	40,60€	25,62€
RAI (61)	234	1h55	11,70€	26,91€	45,63€	67,86€	42,82€
ROUEN (76)	120	1h00	6,00€	13,80€	23,40€	34,80€	21,96€
SÉES (61)	270	1h45	13,50€	31,05€	52,65€	78,30€	49,41€
ST AUBIN LES ELBEUF (76)	140	0h55	7,00€	16,10€	27,30€	40,60€	25,62€
ST HILAIRE DU HARCOUET (50)	422	2h30	21,10€	48,53€	82,29€	122,38€	77,23€
ST JEAN LE BLANC (14)	272	1h50	13,60€	31,28€	53,04€	78,88€	49,78€
ST LO (50)	314	2h05	15,70€	36,11€	61,23€	91,06€	57,46€
ST MARTIN EN CAMPAGNE (76)	176	1h20	8,80€	20,24€	34,32€	51,04€	32,21€
ST NICOLAS D'ALIERMONT (76)	164	1h20	8,20€	18,86€	31,98€	47,56€	30,01€
ST PIERRE / DIVES (14)	178	1h15	8,90€	20,47€	34,71€	51,62€	32,57€
ST ROMAIN DE COLBOSC (76)	40	0h25	2,00€	4,60€	7,80€	11,60€	7,32€
ST SEBASTIEN DE MORSENT (27)	222	1h20	11,10€	25,53€	43,29€	64,38€	40,63€
ST VALERY EN CAUX (76)	96	0h50	4,80€	11,04€	18,72€	27,84€	17,57€
SOTTEVILLE (76)	124	1h00	6,20€	14,26€	24,18€	35,96€	22,69€
VERNON (27)	230	1h15	11,50€	26,45€	44,85€	66,70€	42,09€
VERSION (14)	212	1h20	10,60€	24,38€	41,34€	61,48€	38,80€
VIEUX ROUEN SUR BRESLE (76)	228	1h25	11,40€	26,22€	44,46€	66,12€	41,72€
VILLEDIEU LES POÊLES (50)	352	1h55	17,60€	40,48€	68,64€	102,08€	64,42€
VILLERS / MER (14)	130	1h00	6,50€	14,95€	25,35€	37,70€	23,79€
YERVILLE (76)	72	0h35	3,60€	8,28€	14,04€	20,88€	13,18€
YVETOT (76)	46	0h25	2,30€	5,29€	8,97€	13,34€	8,42€

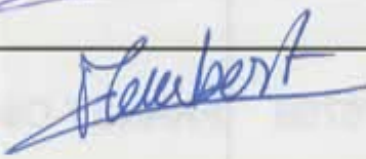
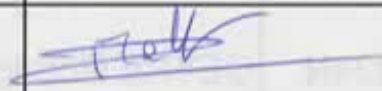
Annexe 5 - Les postes du club

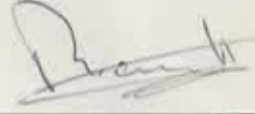
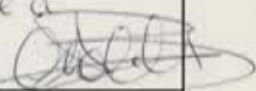
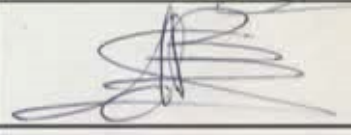
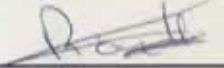
Définition des postes	
Membres Élus	
Président	Il est responsable de ce qui se passe au sein du club et représente le club dans les instances extérieures au club (Assemblées Générales du CSG, du Département, de la Région, réunion de la ville et du CSG).
Vice Président	Il assure le remplacement du Président dans ses fonctions.
Trésorier	Il assure le suivi de la comptabilité du club et doit rester en relation avec le trésorier du CSG. Il délivre les chèques de remboursement des notes de frais des licenciés en s'assurant que celles-ci respectent les règles établies dans le règlement intérieur.
Trésorier adjoint	Il assure le remplacement du Trésorier dans ses fonctions.
Secrétaire	Il assure le suivi de la documentation administrative du club (Compte rendu des AG, des réunions internes), il gère les échanges avec les instances extérieures. Il assure la cohérence des informations fournies à la FFTA. Il gère les labellisations du club.
Secrétaire adjoint	Il assure le remplacement du Secrétaire dans ses fonctions.
Postes nécessitant un diplôme	
Entraîneur	
Entraîneur formation	
Postes bénévoles	
Gestionnaire Concours	Il crée et tient à jour un calendrier des concours et championnats. Il communique aux licenciés les différents mandats dès leur émission.
Gestionnaire Matériel	Il assure le suivi du matériel lié au tir à l'arc. Il gère dans un document tenu à jour le suivi des prêts, et leurs retours. Il peut demander le remplacement de matériel vétuste auprès du bureau.
Gestionnaire Communication	Il diffuse les informations aux licenciés et anime les réseaux sociaux (Facebook, Discord) ainsi que le site du CSG. Il peut aussi gérer la communication auprès des médias extérieurs (services com de la ville, journaux locaux, radio, etc).
Intendant	Il assure le suivi des "actifs" du club (boisson, matériels autre que lié au tir à l'arc). Il peut demander l'achat de nouvel "actif" pour assurer les stocks.
Gestionnaire événement	Il propose et assure le suivi des événements internes, comme par exemple des challenges, concours, sorties extérieures, repas, etc.

Annexe 6 - Feuilles d'émargement

N° Licence	Nom Prénom	Signature
0014416V	AUCHER Mélanie	
0034466N	BEAUNE Dominique	
0026151A	BEAUNE Philippe	
0058396Z	BELLENGER Hervé	<i>pouvoir donné à</i> <i>MARY Thierry</i> 
1009482Y	BELLIOT Edwige	
0758381C	BELLIOT Gilles	
1024018A	BENKOUHI Firdaws	
0855838J	BIDOIS Claude	<i>Pour pouvoir Claude</i> 
1021313Z	BIGOT Mia	
0679312H	BLONDEL Amélie	
1019363Z	BOUJEMAAOUI Majda	
0609443N	CARLIER Aurélie	<i>pouvoir donné à</i> <i>MARY Thierry</i> 
0874539L	CHAPELLE Julien	<i>pouvoir donné à MARY</i> <i>Thierry</i> 

0060034E	CHARLET Patrice	
1022059R	COGNARD Céane	
1023468W	COUCHAUX Sylvain	
0045892H	DOUTRELEAU Lucie	
0055027M	EDET Cédric	
0064464V	FONTAINE MAUBERT Mathys	
1013029J	FRANEY Amandine	
1017675B	FRANEY Cécile	
1018558A	GALLOIS Sandra	
0359824N	GEYRE Rodrigue	
1023679Z	GOURLAOUEN Titouan	
0986665M	GRAINDOR-GOMONT Caroline	Pouvoir donné à GRIPPON Sylvain 
0933783G	GRIPPON Sylvain	
1013032M	HATTON Gary	

1018557Z	HERANVAL Nathys	
0031458U	HOLVECK Léa	
1017679F	KLAUB Christophe	
1013019Z	LENORMAND Christelle	
0698110R	LEROI Eloïse	
0831859V	LIANDRAT François	Pourrait donner à GRIFFON Sylvain 
0255552Z	MARY Thierry	
0660543G	MAUBERT Marc	
1024201B	MAUFFROY Juliette	
0674898K	METOT Nicolas	
0796353B	MIDAVAINÉ Pascal	
0064385J	MOREL Antoine	
0929334W	POLLET Maxence	
0977037X	POLLET Stéphane	

1009567F	POUDOULEC Morgan	
0816623J	RENAUD Maud	
0403464Y	RIOULT Anthony	
0403467B	RIOULT Muriel	<i>Pouvoir donné à Patrice Rioult</i> 
0410438D	RIOULT Patrice	
0048618W	ROGER Katelyne	<i>Pouvoir donné à</i> <i>Amélie Blordel</i> 
0979203B	SABLIN Bénédicte	
0958370G	SABLIN Romane	
0061235K	SAILLARD Serge	<i>Pour Serge</i> 
0233847G	SENECAL Claude	
1020295V	SIMON Tom	
0972383N	TOUTAIN Killian	

Annexe 7 - Pouvoirs

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) BELLENGER Herve demeurant à Bezeville
donne pouvoir à (nom, prénom) Thierry MARY
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **7 juin 2024** qui se tiendra (lieu et adresse) Salle du foyer des sports
place des maronniers Port Jérôme sur seine

Date et signature

22-05-2024



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) BIGOTIS Claude demeurant à St Romain de Colbasse
donne pouvoir à (nom, prénom) Mr Sillard Serge
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **7 juin 2024** qui se tiendra (lieu et adresse)

Date et signature



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom) Carlier Aurélie demeurant à

..... donne pouvoir à (nom, prénom) Mary Thierry

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **7 juin 2024** qui se tiendra (lieu et adresse) salle du foyer des sport
à port-jérôme-sur-Seine

Date et signature

01/06/2024



Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....Chapelle Julien.....demeurant à
Coudekerque Village... donne pouvoir à (nom, prénom).....Mary Thierry.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du 7 juin 2024 qui se tiendra (lieu et adresse) CSG Gravenchon.....

Date et signature

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....FRANEY Amandine.....demeurant à
Tancarville..... donne pouvoir à (nom, prénom).....FRANEY Cécile.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du 7 juin 2024 qui se tiendra (lieu et adresse) Salle de Foyer...
des Sports...place des maronniers...Port Jumeau sur Seine.....

Date et signature

Le 06/06/2024

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....GRAPPEZ Gaudet Caroline.....demeurant à
St Nicolas de la Haie donne pouvoir à (nom, prénom).....GRIPPON Sylvain.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du 7 juin 2024 qui se tiendra (lieu et adresse)Notre Dame de
Gravenchon.....

Date et signature

le 27/05/24

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....LIANDRAT François..... demeurant à
ND Gruencho..... donne pouvoir à (nom, prénom).....GRIPPON Sylvain (*)
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **7 juin 2024** qui se tiendra (lieu et adresse) ...dans la salle...
...du foyer des sports place de Namanniens à PTG...

(*) ou autre membre
du bureau

Date et signature 1e 27/5/20.
Liandrat

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....ROGER Katelyne..... demeurant à
Ntre Dame de Guadalupe donne pouvoir à (nom, prénom).....Amélie N. LOULI
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **7 juin 2024** qui se tiendra (lieu et adresse) ...Foyer des Sports...

Date et signature
08.05.24 KB

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom).....SAUWART SERGE..... demeurant à
LILLE-BANQUE donne pouvoir à (nom, prénom).....Dianlt Anthony
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **7 juin 2024** qui se tiendra (lieu et adresse)

Date et signature
27-05-24
[Signature]

Pouvoir

Je soussigné (nom, prénom)..... Rioult Martial..... demeurant à
..... donne pouvoir à (nom, prénom)..... Rioult Patrice.....
pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale du
club CSG Tir à l'arc du **7 juin 2024** qui se tiendra (lieu et adresse) foyer du
sport.....

Date et signature

01/06/24 